

OUTIL D'AIDE A LA COMPLETUDE D'UN BP ou CR (toutes PS confondues)

 Le budget prévisionnel est :
 - équilibré pour un gestionnaire collectivité territoriale (le total charges est égal au total produits).
 - légèrement déséquilibré pour un gestionnaire associatif (tolérance dans la limite d'un excédent / déficit de +/- 10 % pour la Caf)
 - équilibré ou déséquilibré pour un gestionnaire du secteur marchand. Identifier les forces et faiblesses des comptes de charges et de produits

 Le compte de résultat à contrario peut être déséquilibré (Excédentaire ou déficitaire)

PRESENTATION D'UN BUDGET OU COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats		70623 Prestation de service reçue de la Caf	
61 Services extérieurs		70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62 Autres services extérieurs		70641 Participations familiales (ou participation des usagers) déductibles de la PS	
63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel		70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B Autres impôts et taxes		708 Produit des activités annexes	
64 Frais de personnel :		741 Subvention et prestation de service versées par l'Etat	
Salaires Bruts		742 Subvention et prestation de services régionales	
Cotisations Patronales		743 Subventions et prestation de services départementales	
Autres charges de personnel (Médecine du travail, CE, ...)		744 Subvention et prestation de services communales	
Mutuelle		7451 Subventions exploitation et prestation de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
		7452 Subvention exploitation Caf	
		746 Subvention exploitation et prestation de services EPCL (intercommunalité)	
		747 Subvention exploitation et prestation de services versées par une entreprise	
		748 Subvention et prestation de services versées par une autre entité publique	
65 Autres charges de gestion courante		75 Produits de gestion	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		78 Reprise amortissement, dépréciations et provisions	
69 Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	0,00€	TOTAL PRODUITS	0,00€
86 Contributions volontaires		87 Contrepartie, contributions à titre gratuit	
TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00€	TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT	0,00€
RESULTAT DE L'EXERCICE¹		0,00€	
44571 TVA collectée ²		44566 TVA déductible ²	

¹ Résultat de l'exercice = total des produits – total des charges

² Le cas échéant, uniquement pour les gestionnaires privés

Attention au prix de revient (à l'heure) : qui devrait être supérieur au prix de revient plafond (impact sur le montant de la Ps unitaire).

Calculer le prix de revient par place pour les EAJE pour avoir un repère sur le coût de fonctionnement.

COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS

Décompositions des numéros de compte

Compte de la classe 6 - comptes de charges

Compte 60 - Achats :
 - Alimentation-Boisson
 - Couches et hygiène
 - Fournitures d'ateliers et activités
 - Produits Pharmaceutiques
 - Combustibles-Carburants
 - Eau-Gaz-Electricité
 - Produits d'entretien
 - Petit équipement - Petit outillage
 - Fournitures administratives
 - Autres fournitures

Compte 61 - Services extérieurs :
 - Loyers et Charges locatives
 - Entretien et réparations
 - Location de matériel
 - Primes d'assurance
 - Services extérieurs divers (documentation, colloques...)
 - Prestations extérieures pour activités

Compte 62 - Autres services extérieurs :
 - Personnels extérieurs
 - Rémunération d'intermédiaires et honoraires
 - Publicité – publications, relations publiques
 - Transports d'activités
 - Déplacement, mission ou réception du personnel
 - Déplacement, mission ou réception des bénévoles
 - Frais de formation personnels et bénévoles
 - Cotisation fédération
 - Frais Postaux et Télécommunications
 - Charges Extérieures diverses
 - Photocopies, frais de banques (hors agios et intérêts)

Compte 64 Frais de personnel : en moyenne 80 % des charges totales (pour les Eaje si supérieurs à 90 % indicateur de fragilité économique)

Compte 66 - Charges financières :
 - Agios
 - Intérêts d'emprunts

Décompositions des numéros de compte

Compte de la classe 7 - comptes de produits

Compte 70623 - Prestations de service reçues de la Caf,
 - Bonification mixité sociale,
 - Bonification inclusion handicap,
 - Bonification territoire.

Compte 70624 - Fonds d'accompagnement reçus de la Caf :
 Il s'agit des fonds d'accompagnement complémentaires nationaux au fonctionnement
 - Aide nationale Covid,
 - Fonds publics et Territoires (axes 1 à 7),
 - Fonds de rééquilibrage territorial échéance fin 2020 sauf si CTG non signée en 2021) ...

Compte 70 641 Participations familiales déductibles de la PS

Compte 70 642 Participations familiales ou participations des usagers non déductibles de la PS

Compte 708 Produit des activités annexes : Tombola, vide grenier, vente de photos

Compte 741 - Subvention et prestation de service versées par l'Etat
 L'Etat peut allouer une subvention de manière indirecte à l'équipement via la prise en charge de contrat.

Compte 744 : Subvention municipale: y compris Ps Cej

Compte 7452 - Subvention exploitation Caf
 Sont inscrits les subventions attribuées par les Caf locales

Compte 79 Transfert de charges : Remb. Formation Professionnelle, Remb. IJ: CPAM, Prévoyance, Autres Transferts de charges
 Prise en charge du chômage partiel liée à la pandémie

Se référer au montant calculé dans le portail des partenaires pour l'inscrire au BP ou CR

A mentionner obligatoirement à compter du BP 2021 se référer a montant indiqué dans la Cof Pso

Pas de participations familiales au titre des Ram (service gratuit).

Adhésions, frais d'inscription : jusqu'à 50 € si sup à 50 € l'écart doit être porté au compte 70 641

Décompositions des numéros de compte

Compte de la classe 8 - comptes 86 / 87 Contributions volontaires

Ces comptes retranscrivent la valorisation des charges supplétives pour les moyens mis à disposition par un tiers (personnel, fluides, locaux...).

Pour les associations gestionnaires, vous devez fournir une attestation de la collectivité ou du tiers mettant à disposition et veiller à l'établissement d'une convention avec celle-ci.

Ce montant peut être basé sur les charges réelles (ou consommations réelles) ou sur un forfait d'utilisation déterminé localement avec le partenaire prêteur ou avec un autre partenaire (ex : Conseil Départemental).

Faire une ventilation analytique par activité (m² ou temps d'utilisation) si Multi activités ex : Centre solcial/ Alsh et Ram dans les mêmes locaux.

Ne pas omettre de les déclarer. Elles influent aussi sur le prix de revient de la structure.

Le bénévolat ne peut en aucun cas être valorisé.